

et de Son Altesse Mgr le duc d'Orléans, baron de Beaujolais, au bailliage de Villefranche. Il passa lieutenant général au même bailliage en 1789 et ne fut pas remplacé comme avocat du roi, l'office ayant été supprimé peu après (8).

En l'année 1800, lors de la réorganisation des tribunaux au sortir de la Révolution, M. Pierre Dulac fut nommé président du tribunal civil de Villefranche, siège qu'il occupa jusqu'en 1816, époque où il fut remplacé par M. le président Janson (9). Il mourut au château de La Pierre le 9 avril 1823, âgé de 63 ans et son corps fut inhumé dans le cimetière de Durette qui existait, paraît-il, encore à ce moment.

Après une première union demeurée stérile avec M^{lle} Pontbichet, M. le président Dulac avait épousé en secondes noces M^{lle} Jeanne-Julie Buiron, baptisée à Villefranche le 16 mars 1787, fille de M. Nicolas Buiron, négociant en cette ville et de D^e Jeanne Ducroux de la Voûte, cette dernière fille elle-même d'Antoine Ducroux de la

(8) De La Roche La Carelle, tome II, p. 279 et 283.

(9) Salomon de La Chapelle : *Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône et Loire et du Rhône depuis 1790*, tome II, p. 223 et 224.

Les deux juges, nommés en 1800 comme assesseurs de M. le président Dulac, avaient été MM. Jean-Jacques Corcelette et Alexandre d'Aigueperse. M. d'Aigueperse était le plus proche voisin de M. Dulac en Beaujolais. Il avait épousé M^{lle} Marie-Thérèse Boscary, fille de M. Jean Boscary, capitaine châtelain pour le Consulat de Lyon de la terre et seigneurie de Cuire-la-Croix-Rousse en Franc-Lyonnais, et cousine de M. Boscary, curé de Durette. Les papiers de M. d'Aigueperse, conservés dans sa maison de Régnié, contiennent des quittances de droits féodaux payés par lui au seigneur de La Pierre.